

École Bienville

Règles d'application du code de vie

L'équipe de l'école Bienville est présentement en train d'élaborer un nouveau code de vie que vous devriez recevoir bientôt. En attendant, le code de vie ci-dessous demeure en vigueur.

L'équipe de l'école Bienville adhère aux objectifs de développement intégral de l'élève et favorise ce développement dans les domaines cognitif, affectif, social, culturel et physique. En ce sens, elle soutient l'apprentissage de tous les élèves au maximum de leurs capacités, en différenciant les interventions pédagogiques.

Tout adulte travaillant ou œuvrant à l'école a le devoir de faire respecter le code de vie.

Ce code de vie est le reflet **des valeurs de respect, de responsabilité et d'ouverture d'esprit** privilégiées à l'école Bienville et en particulier :

- la diversité : non seulement Bienville accueille-t-elle des enfants d'origines, de religions et de milieux divers, mais l'équipe école encourage aussi la diversité dans les idées, dans les façons de faire et dans les réalisations des élèves. C'est cette diversité qui donne sa richesse à la communauté d'apprentissage;
- la curiosité : l'équipe école valorise aussi la curiosité, le goût d'apprendre, la recherche, le risque dans l'apprentissage. Il s'agit d'une valeur et d'attitudes essentielles à encourager, dans le développement cognitif des élèves;
- la coopération : valeur largement partagée à l'école Bienville, elle se fait voir aussi bien dans les rapports des élèves entre eux, mais aussi dans les rapports des adultes entre eux et avec les élèves;
- la paix : cette valeur se concrétise en particulier dans les actions de l'équipe école pour enrayer la violence et pour aider les élèves à développer des attitudes pacifiques dans la résolution de leurs conflits.

Dans l'application de ce code de vie, les adultes de l'école optent pour dire les choses le plus clairement possible aux élèves concernées.

Ce code de vie est perfectible. En outre, il est peu probable qu'il soit entièrement satisfaisant pour tous les intervenants. Des commentaires ou des suggestions ayant pour but de l'améliorer peuvent être acheminés en tout temps à la direction de l'école.

Code de vie 2025-2026

Les principes et les règles de vie, à l'école.

Je _____ participe activement à la vie de mon école. Ainsi, de façon générale, je m'engage dans une activité avant de la critiquer, je m'implique dans les projets, je mets mes talents au service des autres, je propose des idées pour améliorer la vie de l'école, j'offre mon aide à ceux qui en ont besoin et j'agis avec les autres comme j'aimerais que les autres agissent avec moi.

Respecter le code de vie de l'école et apprendre à poser les gestes qui s'y rattachent me permettront, entre autres d'entretenir des relations satisfaisantes, de vivre en harmonie avec mon milieu, de développer mon autonomie, d'apprendre plus et mieux, de vivre dans un environnement propre et agréable, de vivre dans un milieu sain et sécuritaire et d'avoir du plaisir à l'école.

L'appropriation du code de vie de l'école Bienville me permettra donc de devenir un meilleur citoyen.

Les intervenants de l'école doivent être un modèle en tout temps pour faciliter l'application des règles par les élèves. La sécurité, le calme et l'intégrité des personnes sont au cœur de nos règles de fonctionnement.

Code de vie de l'école Bienville

Valeurs : Respect de soi, des autres et de l'environnement

Respect de soi et de l'environnement	Visées éducatives	Respect des autres	Visées Éducatives
1.1 Je mérite la confiance en étant responsable et autonome.	Afin de développer l'autonomie et la responsabilité	2.1 J'ai une attitude verbale et non verbale respectueuse envers tous les élèves et les adultes de l'école.	Pour entretenir des relations harmonieuses ainsi qu'un climat de calme et de respect.
1.2 Je suis présent à l'école et j'arrive à l'heure.	Pour apprendre à être engagé et fiable.	2.2 Je vouvoie les adultes en les nommant madame, monsieur.	Pour respecter les personnes en autorité qui prennent soin de toi.
1.3 Je donne le meilleur de moi-même en faisant le travail demandé à l'école et à la maison.	Le travail et la persévérance amèneront une meilleure estime de soi.	2.3 Je règle mes conflits de façon pacifique. J'évite de pousser, toucher, de donner des coups et de poser tout geste violent.	Pour apprendre à régler les conflits de façon pacifique. Pour se faire respecter dans un climat de sécurité physique et affective.
1.4 J'apporte ma contribution au travail d'équipe : l'entraide et la collaboration.	Apprendre à faire sa part du travail et à prendre sa place.	2.4 Je marche calmement, en gardant mon rang. Je respecte la consigne du calme lors des périodes de transition (à l'entrée du matin et de l'après-midi, à la fin de la journée, avant et après les récréations. Je respecte la consigne du silence lors des déplacements pendant les heures de classe (entre la 1 ^{re} et la 2 ^e période, ainsi qu'entre la 3 ^e et la période tampon) dans l'école. J'évite les bruits inutiles.	Pour ta sécurité et celle des autres et pour garder un climat de calme dans l'école.
1.5 J'apporte à l'école seulement le matériel nécessaire et je garde à la maison jouets, argent, maquillage, bijoux et autres choses.	Par principe d'égalité et de justice et pour être mieux concentré.	2.5 Je circule dans l'école avec une autorisation.	Pour des raisons de sécurité.
1.6 Je dois porter les vêtements aux couleurs demandées par l'école, soit un chandail gris et un pantalon noir, les deux unis.	Pour afficher son appartenance à l'école.	2.6 Lorsque la cloche sonne au dîner et l'après-midi, je quitte l'école sans tarder pour aller à la maison.	Pour ta sécurité et la quiétude des adultes qui sont responsables de toi.
1.7 Je m'habille convenablement selon la saison avec une tenue propre. Seulement les sandales avec attaches sont acceptées.	Pour prendre soin de sa santé et respecter les autres.	2.7 Je joue aux endroits permis et indiqués sur les plans de la cour.	Afin de favoriser l'ordre et la sécurité
1.8 Lors des journées chaudes, les camisoles à bretelles larges sont tolérées.	Pour prendre soin de ton intimité et respecter les autres.	2.8 Je respecte les règles du jeu et je respecte les autres avec leurs différences.	Pour des raisons de justice, d'égalité et de sécurité.
1.9 J'apporte une collation saine. Les noix sont interdites. Je laisse à la maison mes friandises, gommes et autres.	Pour ta santé et ton bien-être.	2.9 Je ne lance pas de balle de neige ou tout autre objet dangereux.	Pour assurer à tous un climat sécuritaire.
1.10 Je veille à la propreté de l'école : J'utilise les poubelles, je garde les toilettes propres et j'évite le gaspillage.	Afin que les autres profitent d'un environnement propre, agréable et hygiénique et par souci de protection de l'environnement.	2.10 Lorsque la cloche sonne, je prends mon rang immédiatement et en silence.	Pour respecter l'ordre et la sécurité et t'aider à retrouver ton calme.
1.11 Je prends soin de tout le matériel de l'école.	Par respect pour les autres.	2.11 Les élèves se présentent dans la cour pas plus de 5 minutes avant le début des cours.	Pour des raisons de sécurité.

En harmonie au service de garde et au service de dîner

Pour le dîner

1. J'apporte un repas sain et équilibré. J'évite d'apporter des boissons gazeuses et d'autres friandises parce que mon corps a besoin d'aliments sains pour bien fonctionner.
2. J'évite de partager mon repas, afin de prévenir les allergies possibles.
3. J'ai une boîte à lunch identifiée à mon nom.
4. J'utilise un contenant réfrigérant (type <i>ice pack</i>).
5. J'utilise des contenants réutilisables en plastique (pas de contenant en verre).
6. J'apporte toujours mes ustensiles.
7. Pour avoir un repas chaud, j'utilise un thermos puisqu'aucun four à micro-onde n'est disponible.

Les comportements attendus

1. Je mange proprement et calmement avec mes amis.
2. Je respecte les consignes des adultes.
3. Je demande la permission pour quitter le local.
4. Je reste dans la cour de l'école.

**L'ÉCOLE, LE SERVICE DE GARDE ET LE SERVICE DU DINER
APPLIQUENT LES MÊMES RÈGLES DE VIE.**

Dans le but d'assurer le respect du code de vie et d'offrir un milieu sain et sécuritaire pour tous, l'école a prévu des mesures de soutien et des conséquences possibles suite à un manquement.

L'application des mesures de soutien et des conséquences s'effectuera suite à l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci.

Mesures de soutien offertes aux élèves
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice.
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien au développement des habiletés sociales.
<ul style="list-style-type: none"> • Pratique guidée.
<ul style="list-style-type: none"> • Pratique guidée par un pair.
<ul style="list-style-type: none"> • Récréations guidées.
<ul style="list-style-type: none"> • Rappel de la règle avant la tenue d'une activité.
<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève.
<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres individuelles avec le titulaire.
<ul style="list-style-type: none"> • Communication régulière entre l'école et la maison.
<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec le/la TES.
<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres individuelles avec la direction de l'école.
<ul style="list-style-type: none"> • Etc.

Conséquences possibles au non-respect du code de vie
<ul style="list-style-type: none"> • Reprendre ou compléter ton travail.
<ul style="list-style-type: none"> • S'excuser, poser un geste de réparation.
<ul style="list-style-type: none"> • Participer à une résolution de problème.
<ul style="list-style-type: none"> • Reprendre un déplacement.
<ul style="list-style-type: none"> • Avertissement verbal.
<ul style="list-style-type: none"> • Avertissement dans l'agenda et signature des parents.
<ul style="list-style-type: none"> • Remboursement exigé aux parents.
<ul style="list-style-type: none"> • Reprise de temps lors d'une récréation ou en fin de journée.
<ul style="list-style-type: none"> • Retrait d'un privilège ou du groupe.
<ul style="list-style-type: none"> • Appel aux parents par un enseignant.
<ul style="list-style-type: none"> • Appel aux parents par la direction.
<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de parents à l'école, avec la direction.
<ul style="list-style-type: none"> • Suspension.
<ul style="list-style-type: none"> • Etc.

Tout comportement, pouvant compromettre la sécurité ou l'intégrité sera porté à l'attention de la direction et des services. Toute intimidation, violence physique ou verbale sera évaluée par la direction. En conséquence, les parents seront informés. Des gestes réparateurs auront lieu, puis les mesures suivantes pourront être appliquées : un PI, une référence en psychoéducation, en service sociale, à la DPJ, une suspension, une réorientation vers une autre ressource scolaire spécialisée pourra être envisagée.

Engagement aux règles de vie

Le succès de l'élève dépend de la collaboration de tous

Nous avons pris connaissance du code de vie de l'école Bienville et nous nous engageons à respecter les consignes dans le but de faire de l'école un lieu où il fait bon vivre.

Signature du titulaire de l'autorité parentale : _____

Signature de l'élève : _____

Date : ____ / ____ /202__